

Réf: Dossier N° 022774

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CABINET CALLISTRATE »

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera Palmeraie,lot 1737,ilot 97

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 28/06/2021 reçus par Me Kouame Aya Jocelyne Ange, et enregistrés au CEPICI le 29/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CABINET CALLISTRATE »

Objet : La Communication publique et politique :Les relations institutionnelles, Le marketing territorial. L'accompagnement des dirigeants :Le conseil stratégique ;Le personal branding ;Le media training. La Conduite du changement :L'audit de communication ;La construction d'image ;La transformation digitale. Le renforcement des capacités : Formation de types andragogique et pédagogique dans tous les domaines de compétence. Et, généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Riviera Palmeraie,lot 1737,ilot 97

Dirigeant(s) : M SRAN KOUASSI FRANCK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02742 du 29/07/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19186/GTCA/RC/2021 du 29/07/2021

